

Madame, Monsieur,

Nous venons de recevoir les tests de dépistage de la COVID dans notre EHPAD et les résultats sont plutôt positifs. En effet nous avons testé :

- 134 Résidents et à cette heure 129 sont négatifs
- 146 membres du personnel et à cette heure 145 sont négatifs.

Nous avons immédiatement décidé de permettre aux résidents de l'aile concernée par le cas avéré, de circuler normalement, et, ce soir, d'assister au repas en salle de restaurant. La vie normale doit reprendre le plus vite possible.

Ces résultats montrent que la contamination du résident ne vient ni du personnel ni des autres résidents et nous confortent dans notre stratégie. Il faut maintenir une certaine rigueur dans les visites qui reprénnent au niveau de ce qui était prévu avant la fermeture de l'établissement. Un strict respect des mesures barrières nous permettra d'affronter les épreuves à venir car il est évident que ce n'est pas terminé.

Je vais également adresser mes remerciements et ma reconnaissance à l'ensemble du personnel qui a prouvé une nouvelle fois son engagement et sa détermination sans doute après avoir consenti certains sacrifices dans la sphère familiale et sociale.

En espérant répondre au mieux à vos attentes je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur



EHPAD
Le chant des pins
BP 10-40201 MIMIZAN CEDEX
Tél : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr

J.F. BOURREL